BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision nº 65351 du 5 septembre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche «secrétariat»

NOR: INTJ1823795S

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense :

Vu le décret nº 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision nº 93175 du 1er décembre 2017 (NOR: INTJ1727078S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er octobre 2018 :

Rocher Armel NIGEND: 158231 NLS: 8015586

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er octobre 2018 :

Da Silva Christophe NIGEND: 183 645 NLS: 8 0 3 6 8 9 7

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 septembre 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation : Le général, sous-directeur de la gestion du personnel, O. COURTET